

RDJ TDJ d'Issoire.

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BAD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Le Juge arbitre principal sera : Maryvonne GIRARDIN

Le tournoi est autorisé par la ligue Auvergne :

N° d'autorisation :

2. Le tournoi se déroulera le samedi 10 octobre et dimanche 11 octobre 2015 au gymnase Pierre de Coubertin à Issoire (63), il est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton des catégories Minibad, Poussin, Benjamin, Minime et Cadet.

3. les tableaux organisés sont : SH et SD

4. La date limite d'inscription est fixée au 4 octobre 2015. Toute inscription arrivant par mail ou par courrier après cette date sera refusée.

5. Le surclassement est possible.

6. L'ensemble des tableaux se déroulera en poule unique de 4 joueurs dans la mesure du possible.

7. Planning prévisionnel à titre indicatif **et susceptible de modifications en fonction de la répartition des inscrits dans les différents tableaux et catégories.**

- Samedi de 9h à 12h pour les minibad et poussins (RDJ) et 13h à 17h pour les benjamins.
- Dimanche de 9h à 17h, les minimes le matin et les cadets l'après-midi.

8. Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper, voir d'annuler, les tableaux insuffisamment représentés.

10. L'ordre des matches respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matches pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés.

11. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (raquettes, boisson, serviette,...) ; il est autorisé à sortir du terrain pendant les arrêts de jeu réglementaires avec l'accord du juge-arbitre de la salle.

12. Les matches sont en auto-arbitrage, le score est tenu par le vainqueur du match précédent sur le même terrain.

13. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle (Carlton GT1 pour les joueurs classés, plastique pour les non-classés.)

14. Tout volant touchant un élément fixe du plafond sera compté faute, tout volant touchant un élément mobile du plafond, type câble de panier de basket, sera compté let au service et faute pendant les échanges.

15. Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. **Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.**

16. **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition.**

17. A partir de leur appel, les joueurs disposent **de 3 minutes de préparation sur le terrain avant le début du match (test des volants, échauffements et changements de tenues), ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer.**

18. **Le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matches consécutifs **est fixé à 20 minutes** quelque soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e).** Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

19. **Contestations** : seul **le responsable d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

20. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

21. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

22. Le nombre de **participants** étant limité à 16 par tableau pour l'ensemble du tournoi, les inscriptions seront closes dès que ce nombre sera atteint.

23. Le juge-arbitre du tournoi est Maryvonne GIRARDIN ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier tout joueur qui ne respecte pas un point du présent règlement.

L'organisateur
CODEP
USI Badminton

Le JA Principal